

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	59
PRESENTS	36
VOTANTS	37

DATE DE LA CONVOCATION

19 janvier 2022

OBJET

Délibération N°2022-05

AUTORISATION
D'ENGAGER
DES
DEPENSES
D'INVESTISSEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL
pour le ramassage et le traitement des ordures ménagères
de la Région de L'AIGLE

Séance du 26 janvier 2022

L'an deux mil vingt deux, le vingt six janvier à vingt heures, les membres du comité syndical légalement convoqués, se sont réunis à Normandel sous la présidence de Monsieur Dominique NETZER, en session ordinaire.

Etaient présent(e)s :

Titulaires : Mmes et Mrs , FLEURIEL, RODRIGUEZ, NETZER, ROTH LE GENTIL, BEAUCHAMP, LELIEVRE, BOUILLAULT, JUSZEZAK, PREVOST, GOUEDARD, GALOT, PAUTHONNIER, ROBIN, GEGU, HEBERT, LANGEVIN, BRIANCEAU, GONDOUIN, GOUSSIN, VERHALLE, BOURCET, POUSSET, PETIT, POISSON, GANDAIS, DELARUE (pouvoir de M. PAULHIAC), BRUNET, PINART, CHAUVIN, GOALES, RAMMELAERE, COLLET, HARDUIN.

Suppléants : Mmes et Mrs FLAIRE, TAVERNIER, BIGNON, POUSSIN (sans droit de vote).

Membres consultatifs : Mmes BRARD, DJENNADI-MENEGHINI et Mr STORTI.

Etaient absents excusés : Mrs BOURGES, BITTARD, LELIEVRE, SAUNOIS, BERNARD, PAULHIAC, LE GLAUNEC

Également présents : M. ROUSSEAU (Directeur), M. DUTERTRE (Ambassadeur du tri) Mmes DELASALLE (Ambassadrice du tri), et MERCIER (Secrétaire).

Monsieur PREVOST Jean Pierre a été nommé secrétaire de séance.

Il est possible d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget, dans la limite du quart des crédits votés au budget de l'année précédente.

Afin de régler les premiers appels de fond de la SHEMA, le Président demande l'autorisation d'engager des dépenses d'investissement au budget annexe Tri, Chapitre 21, compte 2131 à hauteur de 200 000 €. Pour rappel, le montant voté en 2021 était de 2 694 160 €.

Après délibération, les membres du Comité Syndical à l'unanimité, acceptent d'engager les dépenses d'investissement au budget annexe Tri, Chapitre 21, compte 2131, à hauteur de 200 000 €.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Le Président,

Dominique NETZER.